



# ASSOCIATION DES MEMBRES DE L'ORDRE DES PALMES ACADEMIQUES

- SECTION DE HAUTE-SAONE -  
27, Grande Rue 70000 Mailley-et-Chazelot

## PROCÈS VERBAL des DÉLIBÉRATIONS de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 15 novembre 2023

L'assemblée générale de notre section appelée à statuer sur l'activité et les comptes arrêtés au 31/12/2022 s'est déroulée à l'auditorium de Vesoul Agro-Campus, au lycée agricole de Vesoul.

Une feuille de présence jointe aux présentes est émargée en entrée de séance dont il ressort que le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

o – O – o

### ORDRE du JOUR

08h30 – Émargements, café d'accueil

09h00 – Introduction par le président de séance – Excuses des personnalités et membres – Déroulement de la matinée et respect des horaires – Remerciement adressé à M. Ludovic DÉRET, directeur de Vesoul Agro Campus – Minute de silence en l'honneur des membres disparus

09h30 – Rapport moral, d'activités, financier, des contrôleurs de gestion et approbations

10h15 – Pause-café.

10h30 – Perspectives 2023-2024 – Informations et questions diverses

10h45 – Conférence de M. Ludovic DÉRET "Les formations offertes sur le site Agro-Campus"

11h45 – Cérémonie de remise des décorations aux nouveaux promus

12h30 – Apéritif offert par le lycée agricole

13h00 – Repas au self d'Agro-Campus sur réservation.

### INTRODUCTION

L'assemblée est présidée par Pierre DESPOULAIN, vice-président, en l'absence du président Christian DAUTRICHE, retenu pour un empêchement majeur non prévu

Pierre DESPOULAIN remercie Monsieur Ludovic DÉRET, directeur de Vesoul Agro Campus qui accueille notre assemblée au sein du L.E.G.T.A. de Vesoul (*Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole*).

Pierre DESPOULAIN adresse les remerciements de la section aux personnalités et aux 63 membres présents et introduit Monsieur Ludovic DÉRET, Directeur de Vesoul Agro-Campus. En retour, Monsieur DÉRET prononce un mot d'accueil à destination des membres présents et indique qu'il se présentera plus longuement en introduction de sa conférence, en deuxième partie de l'assemblée.

Pierre DESPOULAIN salue la présence de Monsieur Jean-Claude GAY, représentant Monsieur Yves KRATTINGER, de Monsieur Gérard SAUR, président de la section AMOPA du Territoire de Belfort, de Monsieur BOULAY, président de la section AMOMA (*Membres du Mérite Agricole*) de Haute-Saône, de Monsieur Laurent GARRET, président des DDEN, de Monsieur Jacques FILET qui a accueilli un "Jeudi de l'AMOPA", de Monsieur Pierre FILET, proviseur du Lycée Lumière de Luxeuil qui va accueillir notre prochain repas-concert, personnalités qui font l'honneur de leur présence.

Il présente les excuses transmises par les personnalités qui n'ont pu se déplacer, Monsieur le Préfet, Monsieur Yves KRATTINGER, président de Conseil Départemental, Monsieur DESTABLE, Directeur Académique, Monsieur VAYSSE, son secrétaire général, Madame Michèle DUJANY, Présidente nationale de l'AMOPA, Madame Geneviève ORION, présidente de l'Office Central de la Coopération à l'École (O.C.C.E.), Monsieur Michel CLERC, Président de l'AMOPA du Jura, Le Colonel GRANGIER, président de l'ordre de la Légion d'honneur, Madame BAULU, membre du Comité consultatif, et les membres de la section, Monsieur BARDOT, Madame SANS, Madame WEYERMANN, et fait état des procurations reçues : Monsieur Christian CLÉMENCELLE – Madame HUMBERT.

Pierre DESPOULAIN propose à André CHAVANNE, secrétaire de la section d'assurer le secrétariat de séance.

Pierre DESPOULAIN fait état des membres disparus durant l'année écoulée : Madame Ginette CHICLET, Commandeur et ancienne I.E.N., Madame Anne-Élisabeth LAURENT, longtemps membre de notre Comité consultatif et Monsieur Robert GIRARD, ancien principal du collège et ancien maire de Faucogney.

En leur honneur, il demande une minute de silence.

## RAPPORT MORAL

Puis, Pierre DESPOULAIN donne lecture du rapport moral préparé par le Président Christian DAUTRICHE.

" Il y a maintenant 4 années à Lure, le rapport moral était construit autour de la question du maintien des effectifs de notre section.

- ✘ Au cours de ces années, qu'avons-nous fait, en Haute-Saône, pour répondre à cette interrogation mais aussi aux questions simples qui l'accompagnent : Pourquoi adhère-t-on à l'Amopa ? A quoi cela sert-il d'adhérer à l'Amopa ? Que me propose la section Amopa de Haute-Saône et l'Amopa en général ? Qu'est-ce que cela peut m'apporter, personnellement ?"
- ✘ Depuis, avons-nous réussi à inventer l'avenir, comme le disait l'un de nos anciens Présidents ? Avons-nous simplement fait vivre notre devise qui est "Servir et partager" ? Avons-nous proposé des activités en adéquation avec les aspirations de nos adhérents ?

" Force est de constater que la situation de notre section a beaucoup évolué et que nos actions ont porté leurs fruits. Aujourd'hui nous venons de passer les 200 adhérents, augmentant ainsi nos effectifs de près de 20 % en 4 ans. (Nous sommes passés de 164 à 201).

" Quand il faut chercher des raisons à cette réussite, on pense tout de suite à l'installation du statut de sympathisant dans notre règlement intérieur. C'est vrai, leur nombre n'a cessé d'augmenter et nous les retrouvons régulièrement lors de nos rencontres et de nos activités. Aujourd'hui, ils sont là, montrant leur attachement à notre section et à l'AMOPA. Nous les remercions. Mais leur nombre ne peut à lui seul expliquer l'augmentation de nos effectifs. Nous avons retrouvé aussi au cours de ces dernières années des gens qui nous avaient quittés ou qui ne nous avaient jamais rejoints.

" Et s'il fallait être encore plus fiers de l'augmentation de nos effectifs, il faudrait ajouter qu'au cours de ces dernières années, le nombre des promotions dans l'ordre des Palmes Académiques a été divisé par décision gouvernementale par 2. Diminuant ainsi de manière importante le vivier de nouveaux adhérents.

" Mais alors qu'avons-nous fait ?

" Tout d'abord, nous avons affirmé nos objectifs qu'il est toujours bon de rappeler en assemblée générale :

- ✘ "Contribuer au rayonnement et au prestige de l'Ordre des Palmes Académiques"

✂ "Valoriser l'action des professeurs en contribuant au développement d'actions éducatives en faveur de la jeunesse"

✂ "Organiser des manifestations destinées à entretenir des relations amicales entre les adhérents"

" Forts de ces axes de travail, notre section a travaillé dans plusieurs directions :

" Tout d'abord en direction des nouveaux nommés et promus, nous contribuons au rayonnement de l'Ordre des Palmes Académiques. Nous proposons, dès la nomination connue, une réunion de début d'année qui se déroule à l'Inspection Académique. C'est le moment de présenter l'Ordre des Palmes Académiques, son histoire, le processus de nomination ou de promotion et d'offrir quelques documents de référence. Bien sûr nous présentons notre section, ses objectifs et ses activités. Depuis 4 années, la qualité des échanges, le nombre de personnes qui répondent à notre invitation nous incitent à continuer dans cette voie.

" Et, bien sûr, en Haute-Saône, l'Amopa organise toujours, et depuis de nombreuses années, la cérémonie de remise des médailles et ceci traditionnellement à la fin de notre assemblée générale. Moment solennel que chacun d'entre nous, apprécie, nous le savons. Tout à l'heure, 4 personnes se verront remettre les insignes de Chevalier ou d'Officier.

" Notre deuxième objectif nous permet de contribuer au développement d'actions éducatives en faveur de la jeunesse en proposant nos concours et notamment « Plaisir d'écrire » aux élèves de CM, collège et lycées. Avec un succès qui ne se dément pas, aussi bien en collège qu'en école primaire. Nous y reviendrons.

" Par ailleurs, l'organisation de manifestations destinées à entretenir des relations amicales entre les adhérents est le troisième volet de nos activités. Tout le monde est d'accord pour reconnaître que ce domaine s'est particulièrement étoffé. Le rapport d'activités le présentera tout à l'heure mais je retiendrai qu'à chaque fois, la participation des adhérents, des sympathisants et des amis de l'Amopa fut plus que satisfaisante.

" Cela ne peut que nous encourager à continuer. Ces activités conviennent à nos adhérents et à chaque fois, ce sont des rencontres intéressantes et enrichissantes. Ce sont autant d'occasions de faire plus ample connaissance, de faire vivre notre section et de faire connaître nos valeurs et nos objectifs.

" Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Au cours des trois dernières années nous avons rencontré près de la moitié de nos adhérents et sympathisants qui ont participé à au moins une activité.

" Il va de soi que nous pouvons être fiers de ce que nous sommes et de ce que nous faisons au sein de notre section AMOPA 70. En conclusion, je voudrais souligner que la règle de partage des responsabilités est de mise à tous les niveaux de notre fonctionnement. Il convient de féliciter et remercier tous ceux qui autour de moi, s'investissent pour faire vivre notre section en ne ménageant ni leur temps, ni leur énergie.

" Votre présence nombreuse aujourd'hui et votre participation régulière à nos activités sont notre moteur et nous procurent plaisir et encouragements dans nos actions.

" Merci à tous ! "

Christian DAUTRICHE

Ce rapport moral n'appelle aucune remarque.

## RAPPORT d'ACTIVITÉ

André CHAVANNE, secrétaire, présente le rapport d'activités.

"Servir et Partager", plus qu'une devise, votre Section a voulu cette année en faire le ferment de sa vitalité au service de chacune et chacun d'entre vous

- ✂ avec des conférences,
- ✂ les Jeudis de l'Amopa,
- ✂ une escapade à la journée,
- ✂ la mise en route d'un voyage culturel d'une semaine pour avril 2024
- ✂ et les concours qui constituent un temps fort à destination des scolaires.

- ✂ Et puis, des organes pour maintenir le lien, entretenir les contacts, susciter encore et toujours, l'intérêt :

Mais "Servir et Partager", c'est aussi assurer le fonctionnement de votre Section.

## LA VIE DE LA SECTION

- ✘ Les travaux du Comité Consultatif : A été élu pour 4 ans à l'occasion de l'AG du 10/11/2022 – Composé de 15 membres (7,5% des adhérents), alors que statutairement, il pourrait en accueillir 20 (10% des adhérents) – Appel à volontaires Il s'est réuni 6 fois
- ✘ Les travaux du Bureau Il s'agit de l'équipe rapprochée du Président – 6 membres (Président – Vices Présidents – Trésorier et adjointe – Secrétaire et adjointe)
- ✘ La Trésorerie et le suivi des adhérents (Jean-Paul AMBERT)
- ✘ Les Commissions Volonté d'ouverture et de la participation du plus grand nombre – 7 commissions – 37 personnes participantes (18% de l'effectif)
  - Bulletin (Votre serviteur) Avec une question : comment rendre cette parution incontournable, attractive ? Conçue et réalisée autant à destination de vous tous, que comme organe de liaison et de reconnaissance pour les institutionnels (National – Conseil départemental – DSDEN ...)
  - Concours (Christian DAUTRICHE) Un certaine stabilité des établissements participants Mais nous aimerions tellement faire mieux !
  - Conférences : (Marie-Claire GOTTARDI) – Écoute – Contacts – Organisation matérielle – Publicité – Volonté permanente d'élargir les publics – Collaboration attentive avec l'INSPE (Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation)
  - Jeudis de l'AMOPA : (Christian DAUTRICHE) 8 Une idée lumineuse pour maintenir le lien, assurer l'attractivité de la Section, intéresser les adhérents. Une petite flamme qui ne cesse de briller.
  - Site internet et Élections Chaque jour ou presque, Pierre DESPOULAIN complète, entretient et rend attractif un site qui souvent, est pris pour le site national "officiel" de l'Amopa
  - Voyage (Martine COLIN) – Innover, rendre notre Section attractive, Varier les centres d'intérêt

## LES ACTIVITÉS PROPOSÉES

- ✘ Les conférences 3 conférences – 3 thèmes différents :
  - "La transition énergétique" : 13/10/22 – État des lieux de nos consommations et virage de civilisation – AC
  - "L'eau dans la tourmente du dérèglement climatique" 14/03/23 – L'eau qui emporte beaucoup d'énergie en s'évaporant et restitue beaucoup d'énergie en se condensant – L'eau qui avant d'être un besoin quotidien et vital, conditionne par sa régulation permanente de l'atmosphère, notre climat – J-M Vigoureux
  - "Contes, mythes et légendes" 16/05/23 – Enracinés dans la culture orale, ils contribuent puissamment à façonner notre imaginaire, notre pensée, nos modes de vie, tant sur les plans individuels que collectifs. Edith Lombardi
- ✘ Les Jeudis de l'Amopa 8 (Sites industriels – Patrimoine – Histoire)
  - 24/11/22 – Les Forges de Baignes
  - 15/12/22 – Musée de la Négritude – Placé sous le patronage de Léopold SHENGOR en 1971 – Expo "C'est à ce prix que vous mangez du sucre"
  - 24/01/23 – La fromagerie Milleret à Charcennes (1921) – 220 salariés dont 40% de femmes (Charcennais – Roucoulons – Ortolan ...)
  - 23/02/23 – L'usine DALVARD à Auxon-lès-Vesoul – Déformation du métal à chaud ou à froid – Usine : 192 m x 56 m – (1959)
  - 25/03/23 – Le Haut fourneau de MONTAGNEY (XVIII<sup>e</sup>) – 3 ingrédients : Minerai abondant – Combustible (Bois) – Force motrice (L'Ognon).

- 27/04/23 – Le Château de RAY-sur-SAÔNE (X° S) – Habité en continu jusqu'à Diane de Salverte qui en fait donation au département le 29/05/2015
- 25/05/23 – L'usine d'embouteillage des Eaux de Velleminfroy
- 22/06/23 – La Chapelle ND du Haut à Ronchamp – Patrimoine mondial
- ✂ **Un voyage de la journée** Une escapade durant cette année statutaire, mais de plus, un voyage culturel aujourd'hui sur les rails en Italie du Sud. Pour 2022/2023, escapade d'un jour au Grand-Duché de Luxembourg - Sous un soleil automnal, le 08/10
  - L'un des 3 pôles de l'Union Européenne (*avec Bruxelles et Strasbourg*)
  - Où siège le Secrétariat général du Parlement européen
  - Où le Conseil européen tient ses sessions (*Avril – Juin – octobre*)

## NOTRE COMMUNICATION

- ✂ Le Bulletin annuel – Statutaire, rétrospective sur l'année écoulée. C'est aussi le premier maillon de notre communication
- ✂ La lettre – Lancée sur une idée un peu folle en pleine tourmente COVID – En général, très courte (*1 ou 2 pages*). Pour cette année, 9 numéros qui vous sont adressés par mail ou pour certains d'entre vous, au format papier. En général, elle vous propose des activités (*Les conférences, les voyages, les Jeudis de l'Amopa*) mais elle sait aussi véhiculer les grands moments annuels (*Repas de fin d'année – Vœux de bonne année*).
- ✂ Innovation de cette année, "L'Amopa en 3 Volets", documents au format flyer destiné à présenter au plus grand nombre ce qu'est l'AMOPA nationale mais surtout, au travers de ses activités, notre Section. (*Impression : Conseil Départemental*).
- ✂ Et puis, le site internet : <https://amopa70.fr/> tellement attractif et tellement visité !

## LES CONCOURS

Défense et illustration de la "Langue Française", devenu "Plaisir d'écrire" plus "Arts et Maths".

Si nos jeunes scolaires n'ont pas remporté de Prix Nationaux cette année, ils ont été nombreux à concourir, grâce à la mobilisation des Établissements et de leurs Professeurs : 13 Établissements – 31 Classes – 17 Professeurs dont 6 nouveaux – 715 Élèves/Copies – 27 élèves primés – 24 travaux transmis au National.

Tellement d'établissements restent à convertir !

Vous pouvez sans doute nous aider à renforcer l'impact et la participation des établissements – Les participations, tant des Établissements que des Professeurs sont souvent le fait de contacts individuels.

## TROIS MESSAGES

- ✂ Vous cherchez une information : consultez le Site : [www.amopa70.fr](http://www.amopa70.fr)
- ✂ La Section AMOPA de Haute-Saône est **votre** Section. Participez aux actions proposées. Rejoignez le Comité Consultatif. Rejoignez les Commissions. L'AMOPA 70, **c'est Vous** !
- ✂ Vous êtes nombreux sans doute à avoir connu l'ancienne École Normale au haut du Collège Gérôme à Vesoul.

Vous possédez peut-être des documents d'époque ou connaissez des sources dignes d'intérêt (Photos – Écrits – Enregistrements sur la vie de l'époque, de ses bâtiments et dortoirs...).

Ce bâtiment est en cours de restructuration.

Monsieur Philippe DESTABLE, Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale souhaiterait à l'occasion de la mise en service de ce bâtiment dans le courant 2024 habiller le hall d'entrée des documents que vous lui auriez confiés.

Le secrétaire lance un appel aux personnes présentes en espérant obtenir des documents susceptibles de satisfaire cette demande.

Après le témoignage de participants aux activités, le rapport est mis aux voix.

Seuls les adhérents AMOPA participent au vote, d'après les statuts nationaux les sympathisants n'ayant pas droit de vote.

Le rapport est approuvé à l'unanimité par vote à main levée. Le président de séance remercie le secrétaire André CHAVANNE et son adjointe Pascale SANCHEZ.

## RAPPORT FINANCIER

Jean-Paul AMBERT, trésorier de la section, présente le rapport financier 2022 qui fait apparaître un résultat sensiblement à l'équilibre (- 359,05 €) avec des recettes pour 16 943,59 € et des dépenses pour 17 302,64 €.

Pour les recettes comme pour les dépenses, un certain nombre de sommes sont comptabilisées en encaissement-décaissement. C'est le cas des cotisations, encaissées par la section et reversées intégralement dans un premier temps au siège, avant reversement de la quote-part dévolue à la section. C'est le cas pour partie, pour les médailles achetées par avance pour un montant de 1 893,00 € et revendues pour cette année, à hauteur de 1 645,00 €. On retrouve le même sujet pour les inscriptions aux sorties et activités (3 296,00 €) avec en regard, les factures qui se montent pour ce poste à 3 581,70 ou encore les frais engagés pour l'assemblée générale pour 1 800,00 € et des inscriptions qui se montent à 1 840,00 €.

Ces différents postes étant exposés, l'assemblée ne peut que louer l'extrême rigueur apportée à la tenue des comptes de la section.

Le rapport est approuvé à l'unanimité. Remerciements et félicitations au trésorier Jean-Paul AMBERT et son adjointe Martine COLIN. Monsieur AMBERT lance un appel à volontaire pour sa relève dans la fonction.

L'assemblée acte par ailleurs, le maintien de la cotisation au même niveau pour 2023 qu'en 2022, soit 32,00 €, alors que l'assemblée générale réunie à l'occasion du Congrès international de Genève en juin dernier a voté la cotisation 2024 à hauteur de 36,00 € pour les membres et sympathisants.

## RAPPORT des CONTRÔLEURS de GESTION

"Les membres de la commission de contrôle des comptes, Annie WEYERMANN et René COLIN ont procédé le 20 juillet dernier, à l'examen des écritures de l'exercice 2022.

"Après avoir vérifié l'exactitude des transcriptions comptables, la commission a constaté la parfaite régularité des opérations de l'exercice. Elle propose à l'Assemblée Générale de donner quitus de sa gestion à Jean-Paul AMBERT, trésorier de la section AMOPA 70."

Ce rapport est approuvé à l'unanimité. Quitus est donné au trésorier à l'unanimité.

Pierre DESPOULAIN salue le travail réalisé et remercie les contrôleurs pour la rigueur de leur prestation.

## PERSPECTIVES

" Nos perspectives, d'abord sur l'année scolaire en cours, s'inscrivent très naturellement dans le prolongement de nos actions évoquées dans les différents rapports.

" Nous n'allons pas réinventer l'eau chaude.

" Nous pouvons légitimement nous appuyer sur les résultats très positifs observés, tout en intégrant de nouveaux objectifs en fonction des moyens qui sont les nôtres.

" Nos actions passées et en cours tracent notre route pour les années à venir :

1°) - Continuer à mettre en avant notre devise "SERVIR et PARTAGER" et à valoriser notre Ordre.

2°) - FAIRE CONNAITRE notre section encore plus et dans plusieurs directions. Cela passe par une reconnaissance auprès des services de l'État et là nous pensons à présenter prochainement notre section à M Le Préfet, récemment nommé. Il nous faut aussi rencontrer les autres Ordres. Le Président de la SMLH (*Société des Membres de la Légion d'Honneur*) est excusé ce matin mais nous reprendrons contact pour "imaginer des actions communes " comme il le dit dans son message.

3°) - Continuer nos ACTIONS EN FAVEUR DE LA JEUNESSE. Malgré les difficultés à faire connaître nos concours toujours plus nombreux et plus attractifs mais toujours mal connus. Il nous faut trouver de nouveaux moyens de les diffuser, de nouveaux moyens pour aller à la rencontre des chefs d'établissements, des professeurs et convaincre de nouveaux enseignants de nous rejoindre. Je remercie au passage M. l'Inspecteur d'Académie et ses services qui nous appuient dans la diffusion des informations en direction des établissements scolaires.

De la même manière il nous faut encore plus diffuser, faire connaître et expliquer nos dispositifs d'aide aux projets départementaux et nos dispositifs de bourses nationales.

4°) - Poursuivre l'ensemble des activités en direction de nos adhérents et sympathisants. Ces moments sont importants. Il nous faut pérenniser ceux qui ont du sens au regard de nos objectifs d'enrichissement culturel personnel et délaissés seulement à la détente et aux loisirs.

5°) - Continuer à ALLER A LA RENCONTRE de nos adhérents. Il faut là aussi se réinventer. Se réinventer et peut-être simplement rechercher dans le passé pas très lointain les moyens de convaincre un maximum de personnes décorées.

Jusque dans les années 2000, existait dans notre section des "délégués de secteur". Leur rôle est assez facile à imaginer : après un découpage de l'ensemble du département le responsable de secteur se trouvait "à la tête" d'un territoire et d'une trentaine d'Amopaliens avec qui il entretenait des liens lors des moments forts de l'année : assemblée générale, distribution du bulletin, versement des cotisations... Mais aussi lors des événements plus douloureux, maladie, accident, décès. Il est peut-être temps de renouer ces liens. Certains d'entre nous le font déjà. Il faut peut-être amplifier ces actions.

6°) - Il faut aussi RENFORCER notre puissance de travail. Pour cela l'accueil de nouveaux membres au Conseil Consultatif va devenir une urgence. Il est du devoir de chaque Amopalien, de chaque Amopaliennne de donner la main à l'effort collectif. Mais aussi de faire profiter la section de ses compétences et de faire partager ses idées pour que tous ensemble nous avançons encore pour consolider le travail réalisé."

Christian DAUTRICHE

## CONFÉRENCE

Monsieur Ludovic DÉRET se présente. Ancien élève du lycée agricole alors qu'il n'avait pas de rapport avec le milieu agricole, il devient par après, formateur puis, proviseur adjoint au lycée agricole de Valdoie (90) et actuellement, directeur de Vesoul Agro-Campus.

Dans sa globalité, l'enseignement agricole assure ses formations par le biais de :

- ✘ Une filière générale et technologique qui représente 31% des élèves en 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>, 2<sup>nde</sup> générale et technologique, Bac général,
- ✘ Un secteur des services qui pèse lui aussi, 31% des élèves pour les services aux personnes et l'animation des territoires, les services aux entreprises (échanges et gestion, communication et information) et la commercialisation et la distribution.
- ✘ Un secteur tourné vers les productions qui regroupe 23% des élèves dans le cadre de :
  - La production agricole (élevage, grandes cultures ...)
  - La production horticole (fruits, légumes, fleurs ...)
  - La production aquacole,
  - Les activités hippiques (élevage, soins et entraînement)
  - La viticulture et l'œnologie.
- ✘ 12% des élèves sont investis dans le secteur des Aménagements qui englobe les formations aux métiers de la forêt, des travaux paysagers et la gestion et la maîtrise de l'eau.
- ✘ Enfin, 3% des élèves sont investis dans le secteur de la Transformation à destination de l'industrie agroalimentaire et les laboratoires d'analyses.

L'enseignement agricole en chiffres, ce sont :

- ✘ 804 établissements dont 135 centres de formation – 17 écoles d'enseignement supérieur agricole – 450 sites qui délivrent des heures de formation professionnelle continue ;
- ✘ 192 exploitations agricoles dans les établissements publics et 43 ateliers technologiques et centres équestres ;
- ✘ 154 000 élèves de la 4<sup>ème</sup> au BTSA dont 43 000 apprentis ;
- ✘ 16 400 étudiants et apprentis pour les métiers d'ingénieur agronome, de vétérinaire ou de paysagiste-concepteur ;
- ✘ 55% des étudiants sont des garçons et 45%, des filles.
- ✘ Pour 91% de réussite aux examens, les taux d'insertion professionnelle reflètent les motivations des élèves : 87% en Bac Pro – 92% en BTSA – 94% en enseignement supérieur long.

Le système éducatif des établissements d'enseignement agricole s'appuie sur le code de l'éducation, notamment pour les formations générales et technologiques et sur des spécificités liées au code rural parmi lesquelles on retrouve ses cinq missions :

- ✘ La formation,
- ✘ L'animation et le développement des territoires,
- ✘ L'insertion scolaire, sociale et professionnelle des apprenants,
- ✘ Le développement, l'expérimentation et l'innovation agricoles et agroalimentaires,
- ✘ La coopération internationale.

Vesoul Agro-Campus offre une formation diversifiée qui s'appuie sur :

- ✘ L'EPLEFPA (*Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnel Agricole*) qui comprend
  - Les Filières Générale et Technologique,
  - Les Filières Professionnelles (agriculture, apiculture, agroéquipement –maintenance, service aux personnes, aménagements paysager)
  - Ces filières regroupent 750 Apprenants
  - Et s'appuient sur une équipe opérationnelle de 140 personnes.

- ✘ Le LEGTA (Lycée Enseignement Général des Techniques Agricoles) qui accueille 335 élèves en classes de seconde générale et professionnelle, en Bacs général, professionnel et technologique ainsi qu'en BTSA.
- ✘ Le CFAA (Centre de Formation Agricole par l'Apprentissage) permet à 350 apprentis de se former au niveau CAP – Bac Pro – BTSA et BTS – Licences Pro.
- ✘ Le CFPPA (Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles) délivre 40 000 heures/stagiaires dans le cadre de Certificats de Spécialisation, d'un Brevet Professionnel,
  - Un Certificat de Qualification Professionnelle avec le support d'un APP ou Atelier de Pédagogie Personnalisé.
  - Un CIBC (Centre Interinstitutionnel de Bilan de Compétences) qui permet de valider les acquis de l'expérience (VAE) et s'appuie sur un Conseil en Évolution Professionnel.
  - Une exploitation expérimentale agricole située à Port-sur-Saône, gérée au quotidien par 4,5 salariés à temps plein sur 245 hectares dont 90 ha de céréales. Elle produit 440 000 litres de lait avec 55 vaches laitières et 120 ovins, 300 ruches en production dont un rucher pédagogique.

La gouvernance de Vesoul Agro-Campus est bien différente de la structuration "Éducation Nationale", chacun des centres ayant sa propre "Commission permanente" qui porte l'appellation de :

- ✘ "Conseil Intérieur" pour le LEGTA et son Conseil d'Exploitation présidés par le Directeur de l'Entreprise Publique Locale ;
- ✘ "Conseil de Perfectionnement" pour le CFA ou le "Conseil de Centre" pour le CFPPA et le CIBC dans lesquels un élu des organisations professionnelles d'employeurs ou de salariés reçoit délégation de la présidence.

L'ensemble est gouverné par un Conseil d'Administration où l'équipe de direction n'a pas droit de vote.

Le président ou la présidente sont élus parmi les représentants de la Chambre d'Agriculture, du Conseil Régional, de Conseil Départemental, de la municipalité, des parents d'apprenants ou encore, de l'association des anciens apprenants.

Vesoul Agro-Campus c'est au demeurant :

- ✘ Un Établissement à taille humaine dans lequel l'ambiance familiale est de règle,
- ✘ Des effectifs propices aux apprentissages avec des effectifs par classe, réduits,
- ✘ Un accompagnement personnalisé et une aide à l'orientation,
- ✘ Un internat et une restauration collective de qualité,
- ✘ La diversité et la richesse des projets pédagogiques (Techniques, scientifiques, culturels, internationaux, voyages, sorties ...),
- ✘ Une cinquantaine de sorties scolaires à la journée ou à la demi-journée (Hors TP sur les plateaux techniques de Port-sur-Saône,
- ✘ Un réseau solide de partenaires,
- ✘ Mais aussi, selon les filières et les niveaux de classe, des animations autour des études d'impact sur l'environnement, des ateliers "Saveurs et Territoires", un projet de "Quartier fertile", une présence sur les événements professionnels ou encore des actions culturelles.

Et puis, Vesoul Agro-Campus, c'est aussi son exploitation agricole de Port-sur-Saône, formidable support pour acquérir des compétences et des capacités autour du vivant : réaliser des diagnostics, observer, analyser, contextualiser ... C'est aussi, réfléchir à des pistes de progrès, à des transitions ; c'est proposer, décider, conduire, suivre, mesurer, calculer, enregistrer, évaluer ... ou encore, communiquer, échanger, débattre avec d'autres élèves, des partenaires, des professionnels ... Et c'est au final un outil qui permet d'enseigner autrement pour produire dans le cadre de l'agro-écologie.

L'exploitation agricole de Port-sur-Saône permet par exemple de développer une multitude d'expérimentations dans le cadre de :

- ✘ La plateforme "Travail du sol et Fertilité",
- ✘ La plateforme "Système de cultures économes en intrants",
- ✘ Des essais de Biostimulants,
- ✘ Des essais de pâturages par des brebis,
- ✘ Des essais d'Amendements Minéraux / Carbone dans le sol,
- ✘ L'adhésion au projet INSIGNIA (*Dispositif dans lequel un protocole a été développé pour collecter des échantillons de colonies d'abeilles domestiques afin d'avoir une vision des résidus de pesticides dans l'environnement*),
- ✘ Le développement du projet "Phyt'Abeilles" (*Il s'agit de l'étude de l'impact des produits phytosanitaires sur nos pollinisateurs à travers différentes étapes d'étude*),
- ✘ Enseigner l'agro écologie en démontrant tout l'intérêt de la coopération entre élevages et grandes cultures, en développant des relations entre les exploitations d'APLEFPA et les exploitations voisines ou en créant une dynamique entre exploitations d'élevage et exploitations céréalières.

Concrètement, voilà ce que sont les étapes d'une expérimentation :

- ✘ Travail de recherche sur le "déprimage" du blé (*C'est l'action de faire pâturer les céréales au stade tallage par des animaux*) (Début novembre 2021),
- ✘ Rédaction du protocole de l'essai (Mi-novembre 2021),
- ✘ Validation du protocole de l'essai (Mi-novembre 2021),
- ✘ Scénarisation pour une capsule vidéo (Décembre 2021-Janvier 2022),
- ✘ Mise en place de l'essai et suivi des indicateurs (Mars à juin 2022),
- ✘ Analyse et interprétation des résultats (Juin 2022),
- ✘ Appropriation et communication sur l'ensemble de l'essai (*Classes, maîtres, stage ....*) durant l'année scolaire 2022-2023.

Ou encore, voilà ce que permet l'exploitation agricole de Port-sur-Saône à propos d'un essai de pâturage rapide de brebis (*Déprimage*) sur une culture de blé entre les stades de fin de "tallage" (*Phénomène naturel qui permet d'obtenir plusieurs tiges à partir d'une seule*) et épi de 1 cm. Voilà ce que la classe a voulu vérifier :

- ✘ La qualité d'alimentation des brebis en sortie de bergerie après l'hiver,
- ✘ La fertilisation organique des sols,
- ✘ La pression adventice (diagnostic du risque de voir se développer fortement une flore adventice donnée –graminée, dicotylédone annuelles, vivaces– dans une parcelle en lien avec les pratiques culturales mises en œuvre),
- ✘ Tallage,
- ✘ Perte de pieds de blé,
- ✘ Qualité du "Poids Spécifique" des graines obtenues et teneur en protéines,
- ✘ Rendement de la production.

Monsieur DÉRET apporte ensuite réponse aux nombreuses questions des participants qui découvraient une structure d'enseignement placée sous la tutelle de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, et non de l'Éducation Nationale.

Au travers du sujet abordé, au travers de l'ensemble de sa présentation, Monsieur Ludovic DÉRET a transporté l'auditoire dans un univers de formation et de fonctionnement méconnu d'un public majoritairement issu de l'Éducation nationale, univers dans lequel l'autonomie de gestion et les moyens financiers peuvent faire rêver.

# ÉCHANGES d'INFORMATIONS

En retour de cette prestation, Pierre DESPOULAIN adresse à Monsieur DÉRET les remerciements de l'assemblée pour son accueil et la qualité de sa présentation.

Monsieur DÉRET fait part à l'assemblée d'un récent courrier du Ministère de l'agriculture lui annonçant sa nomination dans l'Ordre des Palmes Académiques en tant que Chevalier. Il est chaleureusement applaudi. La remise de sa décoration sera organisée prochainement.

La parole est ensuite donnée aux invités des organisations amies et au représentant du Conseil Départemental qui saluent le travail de l'AMOPA 70.

## CÉRÉMONIE de REMISE des DÉCORATIONS

Vient le moment solennel et un peu stressant pour celles et ceux qui vont être décorés, d'entendre les louanges qui leur seront adressées et d'être officiellement introduits dans l'Ordre des Palmes Académiques.

Les récipiendaires en la personne de Madame Catherine GAUTHIER comme Officier, Mesdames Cécile CALEJON et Yasmine MAGNIN-KHADRI, et Monsieur Arnaud SPEHNER comme Chevaliers sont alors appelés à la tribune pour la remise de leur décoration par les deux Commandeurs, René COLIN et Michel SABATIER qui s'acquittent de leur mission avec tout le cérémonial qui sied à l'évènement.

Après lecture des compliments qui sont adressés à chacun d'eux, les Commandeurs épinglent alternativement, les décorations.



M. SAUR  
Président de l'AMOPA 90

Mme MAGNIN-KHADRI

M. SPEHNER

Mme CALEJON

Mme GAUTHIER

M. AMBERT

M. SABATIER

M. DESPOULAIN

M. COLIN

o – O – o

Les débats et remises étant terminés, l'assistance est conviée au verre de l'amitié servi par les personnels de l'établissement.

o – O – o

Pierre DESPOULAIN  
*Vice-Président*

André CHAVANNE  
*Secrétaire*